

N°1342

du 09
JUN 2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

CORRUPTION

P.3

Face à un fléau qui prend plusieurs visages en Afrique de l'ouest et qui résiste
Le GIABA veut identifier ce qui s'oppose à la lutte contre la corruption dans chaque pays

EDUCATION

P.7

Les salles de classe toujours fermées
Le chagrin des enseignants vacataires

BONNE GOUVERNANCE

P.6

Lisibilité dans la passation des marchés
Un cabinet recherché pour l'audit exercices cumulés 2020, 2021 et 2022 du CERSA

AFRIQUE

P.6

En réponse à une crise alimentaire qui pointe sur le continent
La BAD présente la réponse de la stratégie "Nourrir l'Afrique" au Covid-19

P. 4

En lien avec le coronavirus

ENCORE DES MESURES POUR SOULAGER LES POPULATIONS

- Levée totale du couvre-feu, levée du bouclage des villes concernées et port obligatoire du masque à partir du mardi 09 juin 2020
- Les droits d'occupation sur les marchés réduits de 50% pour les mois de juin, juillet et août 2020



Une vue d'un marché à Lomé

P.3 Produits par l'ONG Avenir de l'environnement, avec l'appui financier du CCFCC

Les plants de cacaoyers et agro-forestiers remis aux producteurs ont accru de 60%, pour la campagne 2020-2021



Le préfet de Kloto (à gauche) remet officiellement les plants au président de la Fuprocot

AZIMUTS INFOS

Honda Europe explique comment il va recycler les batteries de ses voitures électriques et hybrides

Le constructeur japonais Honda collabore avec la Société Nouvelle d'Affinage des Métaux située dans l'Isère pour mettre en place un nouveau processus de collecte et de recyclage des batteries usagées à travers 22 pays européens.

Pour faire face au recyclage des batteries, une problématique majeure pour les constructeurs automobiles, Honda Europe a décidé de s'appuyer sur une entreprise française, la Société Nouvelle d'Affinage des Métaux (SNAM). Depuis 2013, cette dernière suivait déjà pour la firme japonaise la traçabilité des batteries en fin de vie. Le nouvel accord prévoit que la SNAM se charge de collecter les batteries lithium-ion et hybrides nickel-métal (NiMH) des voitures électriques et hybrides auprès du réseau de concessionnaires Honda dans 22 pays européens. Elle devrait ensuite analyser leur état et décider de la meilleure solution pour leur recyclage.

Deux options sont envisagées : donner une "deuxième vie" aux batteries pour le stockage d'énergie renouvelable dans des applications industrielles ; lorsque la première option n'est pas faisable, la SNAM va extraire des batteries les matières premières, notamment le cobalt et le lithium, en ayant recours à l'hydrometallurgie.

Réutilisation des matières premières extraites

" Ces matériaux peuvent être réutilisés dans la fabrication de nouvelles batteries, servir de pigments de coloration ou d'additifs dans le béton. Les autres matériaux couramment employés, notamment le cuivre, les métaux et les plastiques sont recyclés et mis sur le marché en vue de leur utilisation dans un grand nombre de produits ", précise la SNAM dans son communiqué. Il est indiqué que cet accord avec Honda Europe concerne les batteries d'alimentation pour les moteurs électriques et hybrides et non celles servant au démarrage des moteurs à essence ou à diesel.

Les concessionnaires Honda présents sur le territoire européen pourront demander la collecte des batteries à recycler via la plateforme en ligne de la SNAM. Celle-ci se fera sous quinze jours via des sites de stockage qui centraliseront les batteries usagées afin d'éviter que les concessionnaires n'aient à les entreposer trop longtemps.

Pour éviter tout piratage, mettez vite à jour Chrome !

La version 80 de Chrome est en ligne, et il est impératif de l'installer puisqu'elle corrige trois failles de sécurité, dont une déjà exploitée par des pirates. Cette mise à jour critique concerne les utilisateurs de Chrome sous Windows, Mac et Linux.

64 % dans le monde, et 57 % en France : c'est la part de marché de Chrome, et forcément, comme tout bon logiciel populaire, le numéro 1 des navigateurs est la cible des pirates. Surtout lorsqu'il intègre trois failles...

C'est ce qu'a découvert Google le 18 février dernier : trois vulnérabilités, dont une de type zero-day, qui était déjà exploitée par des pirates. L'éditeur de Chrome n'a pas donné plus de détails sur l'exploitation en cours de la faille, ni si des utilisateurs avaient été touchés. En revanche, on sait qu'elle était liée à V8, le composant de Chrome chargé du traitement du code JavaScript. Un bug entre la demande d'une application et son exécution dans le navigateur, et c'est une brèche pour un pirate pour exécuter du code à distance.

Windows, Mac et Linux concernés

C'est la 3e faille de ce type en un an, et les deux autres sont aussi considérées comme dangereuses puisque Google leur applique le statut "élevé". L'une concerne la mémoire cache intégrée (Integer overflow in ICU) et la personne qui l'a découverte a empoché une belle récompense de 5.000 dollars. L'autre porte sur l'accès à la mémoire (Out of bounds memory access in streams).

Une semaine après leur découverte, Google vient donc de mettre en ligne une mise à jour. Il s'agit de la version 80.0.3987.1xx, et elle est disponible pour Windows, Mac, Linux, mais elle ne concerne pas Chrome OS, iOS et Android. Il est vivement conseillé de l'installer. Si vous avez réglé les mises à jour automatiques, ce sera effectué au prochain redémarrage du navigateur. Si non, il faut cliquer sur Aide, puis sur À propos de Google Chrome. La mise à jour se lance alors, et il faut ensuite cliquer sur Relancer pour que ce soit effectif.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric
JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Coronavirus / Traditions

Les Evalas en pays kabyè annulés

Les traditionnelles luttes évala n'auront pas lieu cette année pour fait de pandémie du SARS-Cov-2, selon un communiqué cosigné par le préfet de la Kozah et le président du comité d'organisation.

"Les luttes Evalas 2020 sont suspendues jusqu'à nouvel ordre et se limitent symboliquement à la descente du souverain sacrificateur en accord avec les prêtres traditionnels", indiquent le communiqué.

Et "il en est de même pour les autres cérémonies (Kondona, Akpema, habyé) prévues au cours

de cette année quinquennale 2020", ajoutent les organisateurs.

C'est la première fois dans l'histoire des Evalas qu'une telle suspension se produise du fait d'une épidémie.

Les Evalas sont une cérémonie de rites initiatiques en pays Kabyè. Ils accompagnent le jeune kabyè pour sa sortie de l'adolescence. Les luttes sont la phase spectaculaire de ces rites. Elles ont lieu chaque année et attirent des milliers de Togolais et des touristes.



Piratage

Japon : les éditeurs de manga ont enfin leur loi antipiratage

Voilà huit ans maintenant que le Japon dispose d'une législation anti-piratage, pour les films et la musique. Jusqu'à deux ans de prison. Les ayants droit avaient applaudi, mais certains secteurs - comme le manga et les magazines - déploieraient de n'avoir pas leur texte. C'est chose faite, le parlement a adopté les amendements ad hoc.

Des années de rédaction auront été nécessaires pour aboutir, ce 5 juin, à l'adoption de nouveaux textes pour la protection du droit d'auteur. Le téléchargement de mangas, de magazines et de textes universitaires, sans licence spécifique, est désormais interdit. Le modèle choisi est celui appliqué aux autres industries culturelles.

Les deux ans de prison maximum s'accompagnent d'une amende pouvant aller jusqu'à 2 millions de yens (16.160 €).

La nouvelle législation entrera en vigueur au 1er janvier 2021 avec quelques exceptions cependant. Ne seront ainsi pas poursuivis ceux qui téléchargent de brèves parties d'une publication (quelques pages d'un manga ou d'un livre). Les débats sur ce que représente cette courte infraction autorisée ne manqueront pas.

De même, les captures d'écran ne feront pas l'objet de plainte - pas plus que les téléchargements accidentels d'œuvres protégées.

D'autres mesures portent sur les sites qui effectuent des référencements de liens, sans héberger directement de contenu. Appelés plateformes de leech, ils seraient 200 à opérer en toute impunité sur le territoire japonais. Mais au 1er octobre prochain, leurs propriétaires seront passibles de peines plus lourdes que celles pour le



téléchargement.

En effet, on parle cette fois de 5 ans d'emprisonnement et d'une amende maximale de 5 millions de yens (40.400 €).

Ces derniers mois, le système législatif japonais avait été mis à rude épreuve pour que ces textes aboutissent. En travaillant à une extension du périmètre de la loi sur le droit

d'auteur, l'Archipel avait franchi une ligne rouge. En effet, les propositions que contient le projet de loi vont loin: même la copie privée d'images pourrait relever de l'infraction, avec une peine de prison possible.

Le compromis entre répression et bon sens semble avoir été trouvé.

Livre

Histoire de l'art et de la peinture : Amazon pète un câble ?

Ouvrage devenu rare, le Settecento. L'Europe à Rome fut publié en 2000 par De Luca Editori d'Arte. Cet ouvrage réunit une collection de photos tirées du musée romain, le Palais Barberini. Dans l'aile gauche, se trouve la Galerie nationale d'art ancien, installée peu après le rachat par l'État, en 1949. L'art pour connecter les êtres,

Amazon n'aurait pas pu mieux l'illustrer. Le Palazzo Barberini compte de nombreux chefs d'œuvre que le Settecento avait réunis. Avec un prisme particulier sur les collections de peinture du XVIIIe siècle.

Sa réalisation, par Lorenza Mochi Onori, précédait l'exposition qui s'est tenue entre septembre et dé-

cembre 2000 à la mairie du Ve arrondissement.

Mais chez Amazon, comme on vous vend aussi bien des livres que de la literie, ou du matériel high-tech, on est plus ou moins sensible aux informations communiquées aux internautes. Ainsi, voici le cybermarchand victime d'une facétie des métadonnées. Ces élé-

ments, cruciaux, permettent d'afficher correctement le titre, l'auteur, le prix et d'autres - dont la couverture. La fiche produit indique tout de même que deux exemplaires d'occasion sont disponibles. Un adaptateur Jack, pour se sentir plus relié au monde artistique...??

Que l'on ne s'y trompe pas : la véritable couverture était celle-ci.

Foire du livre

Coronavirus : La tenue de la 72^e édition de la Foire de Francfort de plus en plus compromise

Maintenue, la 72e édition de la Foire du Livre de Francfort sera très particulière. Ceux qui s'y déplaceront pourront prendre leurs aises :

les grands groupes internationaux de l'édition annoncent, les uns après les autres, leur absence. Hachette, Simon & Schuster ou encore Pan Macmillan voient désormais le groupe Penguin Random House les rejoindre et annuler sa venue. Quand l'un des plus grands groupes de l'édition de la planète aban-

donne la partie, le jeu en vaut-il encore la chandelle?

La question s'impose alors que la Foire du Livre de Francfort, parmi les plus grands événements du secteur du livre, fait face à une nouvelle défection d'un acteur majeur de l'édition, le groupe Penguin Random House.

Comme prévu, les annonces, la semaine passée, de plusieurs grands groupes ont créé un effet boule de neige : Hachette, Pan

Macmillan, Simon & Schuster ou encore HarperCollins ont indiqué qu'ils n'enverraient pas d'équipes à Francfort, et que leurs stands seraient absents de cet événement d'envergure. Aujourd'hui, le groupe PRH communique lui aussi sur le fait que la présence serait uniquement virtuelle.

Ces multinationales de l'édition suivent les éditeurs allemands, eux-mêmes assez refroidis par l'épidémie de coronavirus : Holzbrinck,

Bonnier ou Bastei Lübbe ont abandonné assez tôt l'idée d'un déplacement physique à la Foire du Livre de Francfort.

Dans ces conditions, l'organisation physique de la Foire du Livre de Francfort, du 14 au 18 octobre prochain, semble de plus en plus hypothétique.

L'Allemagne reste l'un des rares pays en Europe à vouloir maintenir l'organisation des festivals culturels devant se tenir au dernier trimestre de cette année.

Produits par l'ONG Avenir de l'environnement, avec l'appui financier du CCFCC

Les plants de cacaoyers et agro-forestiers remis aux producteurs ont accru de 60%, pour la campagne 2020-2021

Late Pater

Pour réaliser les missions à lui confiées par l'Etat togolais – et ce, depuis que celui-ci s'est désengagé du secteur productif –, le CCFCC aide à la production et distribution des différents plants aux planteurs pour relancer et développer la filière café-cacao. C'est ce qui justifie, à chaque fois, le soutien financier accordé aux sollicitations de l'organisation non gouvernementale Avenir de l'environnement (ONG ADE) dans le cadre de son projet «Appui aux producteurs en matériel végétal». Pour la quatrième fois consécutive, cette tradition vient d'être respectée.

Comptant pour l'année 2020, la subvention du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFC), à hauteur de 92% du montant sollicité par l'ONG ADE, a permis à celle-ci de produire et de mettre à la disposition des producteurs, à travers la FUPROCAT, 40.000 jeunes plants de cacaoyer et 10.000 plants agroforestiers (soit 50.000 plants, équivalant à un accroissement de 60% des plants livrés aux producteurs pour la campagne agricole 2020-2021 par rapport à la campagne passée 2019-2020), dans le but de fournir un matériel végétal performant aux producteurs. L'utilité des jeunes plants agroforestiers est, ici, de fournir l'ombrage aux cacaoyers. En plus de la production et de la distribution des plants, le financement de cette année a inclus l'acquisition d'un moyen de déplacement (une moto de terrain) et le suivi de la mise en terre de plants dans les zones de provenance des producteurs bénéficiaires des plants. La cérémonie officielle de remise des plants a eu lieu sur le site de production de matériel végétal de l'ONG ADE à Tové Agbésia (Kpalimé), ce 5 juin 2020. Et les bénéficiaires de ces plants sont les producteurs membres des neuf (9) unions de la Fédération des unions des sociétés coopératives des producteurs des café et cacao (FUPROCAT) des préfectures de Kloto, d'Agou, de Kpélé, d'Amou, de Wawa, de l'Akébou et de Blitta (Adélé). L'objectif de ce projet soumis au CCFCC, qui repose sur l'expression des besoins des planteurs, est de soutenir les producteurs avec des plants de cacaoyers et agroforestiers en vue d'étendre leurs plantations et d'accroître leur résilience au changement climatique à travers la pratique de l'agroforesterie.

«Le CCFCC a ainsi accru son appui à l'ADE de 265% par rapport au montant accordé et de 60% par rapport au nombre de plants livrés», fait observer Enselme Gouthon, le secrétaire général du Comité de coordination pour les filières café et cacao, structure créée par arrêté interministériel le 14 juin 1996 pour assurer les missions de supervision de la commercialisation du café et de cacao et de coordination des



Le préfet de Kloto (à gauche) remet officiellement les plants au président de la Fuprocat

activités liées à ces deux filières. Et par la voix de son secrétaire administratif, Amona Kwami, le CCFCC a souhaité vivement, mieux prescrit, aux bénéficiaires des plants de cacaoyers et agroforestiers, un bon usage du matériel remis, dans le respect des normes recommandées par les services techniques afin d'en tirer le meilleur profit. Le préfet de Kloto, Assan Koku Bertin, est bien dans cette logique de résultats, avec des félicitations et des conseils aux acteurs : «je vous assure que vous faites du bon travail. Et l'essentiel, c'est d'avoir les plantations au bout de la chaîne. Mettons ensemble nos énergies dans ce sens. Il faudrait que l'Etat soit satisfait, pour qu'il ne soit pas amené à changer d'attitude au cas où il va constater que les plantations ne s'améliorent pas au même rythme que les investissements accordés pour l'amélioration des conditions de vie des populations du Grand Kloto à travers les deux filières. Là, on serait foutus (...) En même temps, il faut un plan anti-feux de végétation pour les plantations de café et de cacao ; vous devez le dire au gouvernement, qui s'est déjà engagé à relancer la caféiculture et la cacaoculture. C'est la condition pour avoir les bonnes plantations».

D'ici à 5, 10 ou 20 ans, tout devra être mis en œuvre pour relever les défis de la sécheresse et des feux de végétation qui mettent à mal les efforts des paysans, finalement vulnérables, a souhaité, de son côté, le président du conseil d'administration de la FUPROCAT, Karabou Essolakéna. Et déjà, la promesse est faite de redémarrer en 2020 le projet de sensibilisation des populations de la zone café-cacao sur la gestion des feux de végétation, entre-temps suspendu. Au même moment, une mission de suivi est annoncée pour apprécier l'évolution des plants installés de 2017 à 2020 dans les champs des bénéficiaires.

Avant d'en arriver aux jeunes plants, aujourd'hui acheminés vers les plantations pour être mis en terre, le travail préliminaire de l'ONG ADE a consisté en la mise en pépinière et l'approvisionnement en semences certifiées auprès de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA). Les sachets sont fournis par l'Unité technique café cacao (UTCC) ; les cabosses par

l'ITRA/CRAF. Le service après distribution est garanti par l'ONG ADE, rappelle son directeur, Tefe Yawo Prince. «Cette collaboration est initiée depuis 2017 pour offrir des services de fourniture de matériel végétal et d'appui-conseil aux producteurs pour la création de nouvelles plantations et pour la mise en valeur des anciennes plantations, en vue de promouvoir le développement de la plantation cacaoyère togolaise dans des conditions dura-

bles», confie le directeur exécutif de la FUPROCAT, Kpévon Koffigan.

A Tové Agbésia, le CCFCC a aussi remercié tous les acteurs des filières café et cacao, notamment le CICC-Togo et ses familles professionnelles (FUPROCAT, SIACCTO, CECC, ATCC), l'UTCC, le CRA-F et l'ADE ainsi que les autorités administratives et traditionnelles des zones de production, sans oublier les médias, pour leurs diverses contributions au développement desdites filières.

Il faut rappeler qu'à la troisième édition de cette action, en 2019, le Comité de coordination pour les filières café et cacao a accordé une subvention à l'ONG ADE pour la mise à disposition de 22.250 plants de cacaoyers et 15.000 plants agroforestiers. Au total, 37.250 plants. Après les 30.500 plants en 2018 et les 15.000 plants en 2017. Les retombées de l'activité de vente des plants, en plus du gain financier procuré aux familles impliquées, permettent à l'ONG ADE de reconstruire, peu à peu, l'église



Le site de pépinière de l'ONG ADE, pour la campagne agricole 2020-2021

évangélique de la localité qui lui a mis à disposition le site de production, grand de 0,5 hectare. Lequel site est divisé en deux parties réservées à l'élevage des plants cacaoyers et agro-forestiers (en plusieurs variétés) et à l'irrigation pour l'arrosage. On n'oublie pas les emplois directs et indirects que crée toute cette chaîne de production des plants.

A noter que le CCFCC apporte également un appui stratégique aux

acteurs en vue de l'amélioration de la production en quantité et en qualité. Et toujours dans l'optique du plan global de rénovation des plantations caféières et cacaoyères et de l'amélioration de la productivité, avec l'introduction d'une technologie de pointe, le Togo envisage de produire et de mettre des plants de cacao à haut rendement à la disposition des planteurs, suivant l'expérience réalisée au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Face à un fléau qui prend plusieurs visages en Afrique de l'ouest et qui résiste

Le GIABA veut identifier ce qui sape la lutte contre la corruption dans chaque pays

Le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest (GIABA) se propose de recruter des consultants individuels nationaux pour réaliser des travaux de recherche sur les typologies spécifiques à chaque pays de la CEDEAO sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par le biais de la corruption. La mission va se dérouler sur la période juin-août 2020 dans les quinze pays membres de la CEDEAO. Seuls les candidats présélectionnés, juste après la fin du dépôt des candidatures ce 9 juin 2020, seront notifiés pour signer un contrat de service.

Le GIABA justifie la mission : «Compte tenu de la fragilité de la gouvernance en Afrique de l'ouest, des vulnérabilités de la région face à la corruption, de l'émergence progressive de blanchisseurs de capitaux professionnels, ainsi que de la résilience du secret financier et des centres financiers extraterritoriaux dans le monde, la lutte contre le blanchiment des produits de la corruption est devenue de

plus en plus un défi majeur pour les autorités nationales. Pour protéger efficacement l'intégrité du secteur public, protéger les institutions du secteur privé contre les abus, accroître la transparence du système financier, faciliter la détection, les enquêtes et les poursuites en matière de corruption et de blanchiment de capitaux, et renforcer le recouvrement des avoirs volés dans la région, le secrétariat du GIABA a décidé de réaliser des typologies exhaustives des risques, des tendances et des méthodes de blanchiment des produits de la corruption dans la région».

Dans son extension, le travail du consultant consistera en une analyse situationnelle de la corruption et un examen exhaustif du cadre juridique, réglementaire et institutionnel existant applicable à la lutte contre la corruption dans le pays ; une analyse complète des liens entre la corruption et le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans la région ; une analyse des cas/exemples spécifiques de blanchiment de capitaux

l'identification des acteurs impliqués et des méthodes et techniques qu'ils utilisent ; l'identification des facteurs qui sapent les efforts de lutte contre la corruption dans les pays ; et la recommandation de mesures politiques et opérationnelles pratiques à prendre pour protéger efficacement les économies et les systèmes financiers nationaux contre les produits de la corruption.

Un calendrier précis accompagne ce travail, fixant des responsabilités au chercheur national. Ainsi, un rapport initial montrant une compréhension adéquate de la nature de la mission et de la manière dont elle doit être exécutée, à soumettre une semaine après la signature du contrat, en principe avant le 16 juin 2020 ; un avant-projet de rapport à soumettre au secrétariat du GIABA avant le 30 juillet 2020 ; le secrétariat du GIABA doit fournir une rétroaction au chercheur national avant le 17 août 2020 ; un second projet de rapport à soumettre au secrétariat du GIABA, après examen du pre-

mier projet, avant le 31 août 2020.

En Afrique, la corruption et ses corollaires tirent fortement le produit intérieur brut vers le bas. Pourtant, les pouvoirs publics n'arrivent toujours pas à le combattre. Pire, ils donnent l'impression de s'en rendre complices, tellement les initiatives de lutte se créent et se multiplient sans jamais couper le mal à la racine. Selon le rapport 2019 de Transparency International sur l'état de la corruption, l'Afrique subsaharienne se retrouve dans la zone rouge avec une note de 32/100 alors que le score moyen au niveau mondial s'établit à 43/100. L'indice de perception de la corruption utilise une échelle de 0 (forte corruption corrompu) à 100 (très peu corrompu). En Afrique de l'ouest, le Sénégal fait figure de pays le moins corrompu de la région. La Côte d'Ivoire, première économie au sein de l'Uemoa, est logée en milieu de tableau (6^{ème}). Le Nigeria, qui concentre environ 70% du PIB de la région, est en queue de classement (13^{ème}). Avec une note de 29/100, le Togo, lui, est 11^{ème} dans la CEDEAO.

Dans les domaines du VIH, Genre, Environnement, Développement communautaire...

12 micro-projets d'associations de jeunes à primer

Apporter un appui financier et technique à douze (12) associations de jeunes pour la mise en œuvre et le suivi de projets de développement local et participatif à l'occasion de la Journée Internationale de la Jeunesse. C'est le but d'un appel à projets lancé par le ministère du Développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse en vue de

sélectionner et primer douze (12) meilleurs micro-projets portés par des associations de jeunes. L'objectif de l'initiative est de contribuer, d'une part à la dynamisation des associations de jeunesse dans les différentes régions du pays et, d'autre part encourager et valoriser l'engagement civique des jeunes regroupés au sein des associations.

Elle sera célébrée le 12 août prochain

Les domaines d'intervention autour desquels les projets devront être conçus sont les suivants : (i) VIH/Sida, la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes et adolescents ; (ii) participation des jeunes au développement communautaire ; (iii) éducation à la citoyenneté et

formation civique ; (iv) développement du leadership des jeunes, (v) protection de l'environnement et (vi) Genre et droits de l'homme.

Sont concernées par le présent appel à projets, les associations de jeunes régulièrement constituées dont les membres ont un âge compris entre 15 et 35 ans, porteuses de microprojet sur les domaines ci-dessus énumérés.

En lien avec le coronavirus

ENCORE DES MESURES POUR SOULAGER LES POPULATIONS

Les droits d'occupation sur les marchés réduits de 50% pour les mois de juin, juillet et août 2020

* L'application YôDokita, un "danger" stoppé (ministère de la santé)

Late Pater

C'est la directrice générale de l'Établissement public autonome pour l'exploitation des marchés (EPAM), Mme Somialo Potcholi-Kadja, qui l'a annoncé. «Les droits d'occupation sur les marchés sont réduits de 50% pour les 3 prochains mois. La mesure concerne tous les marchés du Togo. Elle entrera en vigueur à partir de lundi prochain (c'est-à-dire hier 8 juin 2020)», a-t-elle déclaré en fin de semaine dernière. Une décision qui vient répondre aux cris de détresse des commerçants, fauchés économiquement depuis mars par la crise liée au coronavirus qui a entraîné la fermeture des frontières, la suspension des vols et la révision des heures d'ouverture et de fermeture des marchés (entre 8 heures et 16 heures) dans les préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé.

Selon la Chambre de commerce



et d'industrie du Togo, 92,6% des entreprises évoluant dans le secteur du commerce ont enregistré une baisse du chiffre d'affaires entre février et mars 2020 à cause du Covid-19. Les entreprises du secteur privé qui opèrent dans le commerce sont confrontées plus au problème de baisse de ventes et d'approvisionnement. Un peu moins de 53% des entreprises du secteur commerce jugent pertinentes les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le Covid-19. De

même, plus de 84% des entreprises estiment ne pas pouvoir payer les salaires surtout celles de la branche industrielle, mines et BTP, puis celles du commerce et des services.

Le Conseil national du patronat, de son côté, a fait savoir que 64% des entreprises ayant fait l'objet d'une enquête ont subi une réduction de plus de 50% de leurs chiffres d'affaires. De cette baisse découlera l'incapacité à honorer les factures des fournisseurs et les dettes contractées pour financer les activités.

L'application YôDokita, un «danger» stoppé (ministère de la santé)

Visiblement, c'est sur le plan du respect de la loi en vigueur que ça coïncide pour les initiateurs de l'application de télémédecine YôDokita, qui s'empresse d'y voir la main des gens qui ne les aiment pas. Evidemment, il n'en est rien selon le ministère de la santé qui explique les raisons ayant conduit à l'arrêt de l'application Yodokita par un non-respect des textes régissant le secteur de la santé au Togo, entre autres. L'équipe des promoteurs ne détient aucune autorisation officielle conformément au code de la santé publique avant le lancement de l'application. Et le ministère le leur a fait bien savoir lors d'une réunion, face-à-face.

L'application YôDokita a été lancée le 1^{er} juin 2020 «pour rapprocher les centres de santé des patients», ont dit les promoteurs. C'est-à-dire avoir accès à un professionnel de la santé en direct. Mais c'est une plainte de l'Ordre des médecins du Togo, demandant la suspension provisoire des activités de YôDokita, qui a fait réagir le cabinet de Moustafa Mijiyawa, qui confie à L'UNION que «les promoteurs se livrent plutôt à de l'intox après la réunion alors qu'ils en étaient repartis avec un air de satisfaction». Et de préciser : «l'application ne dérange personne ; c'est une innovation de plus pour un système de santé performant, mais qui s'est révélée être un véritable danger public».

«La protection et la promotion de la santé de la population ainsi que les prestations de soins et services relèvent de la responsabilité de l'État. Sur demande du ministre de la santé, nous avons invité les promoteurs en présence de l'Ordre des médecins du Togo, de la directrice des hôpitaux, la directrice générale

de l'action sanitaire et le secrétaire permanent du plan national de développement sanitaire, pour connaître davantage sur l'application, ses services offerts et son fonctionnement. Malheureusement, lors des discussions, nous avons noté que les promoteurs ignorent littéralement la loi portant code de la santé publique ; ils n'ont pas d'autorisation du ministre ; l'approche utilisée pour orienter les patients était totalement biaisée et il est regrettable de constater que l'application

oriente systématiquement des patients vers des cliniques privées qui en trouvent une belle opportunité», rapporte le service de la communication du ministère de la santé.

Ce qui reste à faire pour les promoteurs, c'est de se ressaisir et travailler à obtenir une autorisation formelle du ministère de la santé avant d'entreprendre l'activité, pour ne plus exceller dans le faux et l'illégalité. Le service de YôDokita n'était pas gratuit.

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Depuis le début de la maladie du Coronavirus (COVID-19), le gouvernement, sous le leadership du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, a édicté plusieurs mesures destinées à contenir le risque de propagation du virus.

Le gouvernement, sur la base de l'évolution de l'épidémie et des rapports d'étape du Conseil scientifique, a procédé à des allègements successifs du couvre-feu.

Les nouveaux rapports établis par le Conseil scientifique confirment la tendance à la stabilisation de l'épidémie.

En conséquence, le gouvernement décide à compter du mardi 09 juin 2020 :

- 1) la levée totale du couvre-feu ;
- 2) la levée du bouclage des villes initialement concernées ;
- 3) le port de masque de protection obligatoire pour tous.

La levée de ces dispositions ne signifie guère la fin de l'épidémie du coronavirus (COVID-19) dans notre pays.

Aussi, le gouvernement exhorte-t-il toute la population à continuer par respecter les mesures individuelles et collectives de prévention et de protection (se laver les mains au savon, recourir au gel ou à la solution hydro-alcoolique, ne pas se serrer les mains en se saluant, éviter des accolades et des embrassades, etc.) afin d'éviter la propagation de la maladie.

Le gouvernement compte sur la discipline et le sens du civisme de toutes et de tous.

Fait à Lomé le 08 juin 2020

SIGNE

Le Gouvernement

Pour la Fête des Mères, ECHOPPE-Togo sensibilise ses membres

Etonam Sossou

Les pays francophones ont célébré le 7 juin les mamans édition 2020. Au Togo cette journée a été marquée par des séances de sensibilisation en lieu et place des réjouissances populaires. L'institution de micro finance Échange pour l'organisation et la promotion des petits entrepreneurs (Echoppe-Togo), malgré le contexte de crise sanitaire lié à la pandémie du Coronavirus n'a pas dérogé à la règle. Elle a rassemblé à son siège à Lomé quelques membres pour les aider dans la lutte contre la Covid19. «En cette période de Covid-19, nous avons voulu conseiller les femmes d'ECHOPPE-Togo à observer scrupuleusement les mesures barrières qui sont recommandées par les autorités et les responsables de notre organisation. Cela va dans leur intérêt et dans l'intérêt de tous ceux avec qui elles sont en contact, à la maison et sur leurs lieux de travail. Donc il est absolument indispensable qu'elles soient mieux outillées pour pouvoir se protéger et protéger les autres. Ce n'est pas une fête qu'on va célébrer comme d'habitude, mais il est



important que le message essentiel passe pour qu'après la Covid-19, on se retrouve dans le cadre de nos activités », a précisé KODJOVI-NUMADO Ayaovi, président du Conseil d'Administration d'ECHOPPE-Togo.

Joignant l'acte à la parole, l'institution de micro finance a offert à ses membres des kits de protection composés de cache-nez, gels hydro alcooliques et de savon entre autres. «La fête des Mères, depuis huit ans déjà, nous la fêtons dans une ambiance festive parce que nous travaillons avec les femmes, surtout celles défavorisées. C'est une occasion pour nous de mettre en valeur les mères et de montrer aux enfants, l'importance de cette fête. Mais cette année avec le Covid-19, nous ne

pouvons plus faire les activités comme d'habitude. Donc nous avons décidé de sensibiliser et d'offrir des kits de protection aux femmes», a affirmé Mme Mawulé DADJO BALE, Directrice exécutive d'ECHOPPE-Togo.

Pour rappel, La fête des Mères est une fête annuelle célébrée par les enfants en l'honneur de leur mère dans de nombreux pays. À cette occasion, les enfants offrent des cadeaux à leur mère, des gâteaux ou des objets qu'ils ont confectionnés, des cartes, poèmes, fête des mères. Echoppe est une institution de micro finance présente au Togo depuis 1990. Elle lutte contre la pauvreté, à travers l'octroi de micros crédits aux femmes pour les activités génératrices de revenus.

Le projet WeCAPS pleinement engagé dans la protection des ports contre la Covid-19

La Délégation de l'Union européenne (DUE) au Togo, représentée par le chef de coopération ad intérim, Antonio Capone, a remis jeudi un lot de matériel de protection contre la COVID19 au directeur général du Port autonome de Lomé (PAL), le Contre-amiral Fogan K. Adegnon, dans le cadre du projet WeCAPS – Western and Central Africa Port Security. WeCAPS, c'est le projet de l'Union européenne (UE) mis en œuvre par Expertise France, qui vise à améliorer la sécurité et la sûreté des ports en Afrique de l'Ouest et du Centre, s'est engagé à soutenir les efforts déployés par les ports de la région pour gérer et atténuer l'impact du nouveau coronavirus. Parmi les ports bénéficiaires des actions WeCAPS contre la COVID19 on retrouve : Douala (Cameroun) ; Brazzaville et Pointe-Noire (Congo Brazzaville) ; Abidjan et San Pedro (Côte d'Ivoire) ; Takoradi et Tema (Ghana) ; Dakar (Sénégal) ; et Lomé (Togo).

WeCAPS a ainsi proposé au Port autonome de Lomé de l'accompagner pour faire face à cette situation de crise grâce à trois actions de soutien. Il a été appuyé, pour ce faire, par la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) française, partenaire du projet, et la DUE qui ont dressé la liste des besoins du port sur place et référencé les fournisseurs. Parmi ces actions de soutien, précise l'Union européenne, WeCAPS a offert jeudi au Port autonome de Lomé, à travers la DUE, du matériel de réponse opé-



rationnelle face à la crise sanitaire, composé principalement d'équipements de protection collective (thermomètres), individuelle (tenues de protection) ainsi que du matériel de désinfection. Ce matériel doit servir à protéger les employés et acteurs portuaires et leur permettra de poursuivre leurs activités et d'assurer des missions de sûreté et sécurité tout en respectant les gestes «barrière».

WeCAPS avait précédemment mis à la disposition du port un outil de partage de connaissance et d'enseignement à distance, concernant le risque biologique, avec un accent porté sur la maladie COVID-19 ainsi qu'un guide de bonnes pratiques, rédigé par l'expert protection civile du projet, qui a permis aux acteurs portuaires d'avoir des connaissances de base sur la maladie, ses modes de propagation et les moyens à mettre en œuvre pour s'en protéger.

Ces actions de soutien de la part du projet WeCAPS sont essentiel-

les, insiste l'Union européenne. Elles ont pour objectif d'aider les ports partenaires à remédier à leurs besoins urgents en équipements sanitaires et à faire face à la situation de crise. Elles leur permettront également de poursuivre leurs activités pour continuer à approvisionner les pays de la région. Grâce à des ports fonctionnels, les marchandises, pour l'Union européenne, en particulier les biens de première nécessité, des denrées alimentaires aux fournitures médicales pour atténuer les effets négatifs de la pandémie, pourront être transportés là où ils sont nécessaires.

La «Team Europe» – représentée par les ambassades d'Allemagne et de France, la Délégation de l'Union européenne et la Chambre de commerce européenne au Togo – affirme ainsi s'engager à œuvrer de manière concertée pour appuyer la riposte menée par les autorités togolaises contre la pandémie de la COVID-19.

FOOTBALL/

Salah et Mané dans le 10 des joueurs les plus chers de la planète

L'observatoire du CIES a dévoilé son classement des joueurs avec la valeur marchande la plus haute du moment. Et sans surprise, c'est le français Kylian Mbappé qui pointe en tête. Les Africains de Liverpool Mohamed Salah et Sadio Mané occupent respectivement le 6e et 7e rang du Top 10.

Hervé A.

Malgré la pandémie du COVID-19, la valeur de transfert estimée de Kylian Mbappé reste très haute : 259,2 millions. L'attaquant français est encore très jeune et son contrat avec Paris Saint-Germain n'échoue qu'en 2023. Avec une seule année de contrat restante et presque 33 ans, Lionel Messi (+100,1 M) rétrocede à la 21ème place. Cristiano Ronaldo (+62,8 M, 70ème) est le joueur le plus âgé du top 100. Au total, 22 footballeurs ont une valeur estimée supérieure à 100 millions.

Sans surprise, c'est donc la star du Paris Saint-Germain, qui arrive en tête. Sa valeur est estimée à 259,2 millions d'euros par le CIES. Il a une avance considérable sur son dauphin, qui n'est autre que Raheem Sterling, l'attaquant de Manchester City. Le joueur des Three Lions vaut actuellement 194,7 millions d'euros selon l'étude publiée. Enfin, c'est un compatriote du Citizen qui complète le podium, puisque Jadon Sancho coûterait aujourd'hui 179,1 millions d'euros. Et les jeunes Anglais ont la cote,



puisqu'ils sont les cinq premiers, quatre viennent d'outre-Manche ! Trent Alexander-Arnold, le redoutable latéral de Liverpool, est ainsi quatrième (171,1 M), alors que Marcus Rashford est cinquième (152,3 M).

Une domination britannique qui se traduit également au niveau des championnats, puisque derrière le Red Devil, on retrouve encore des joueurs de Premier League, à savoir Mohammed Salah (144,9 M)

et Sadio Mané (139,2 M), les deux stars de Liverpool.

Le Barcelonais Antoine Griezmann, huitième, est le premier joueur de Liga représenté dans la liste, avec une valeur de 136,4 millions d'euros. Il est aussi le joueur le plus âgé du top 10 du haut de ses 29 ans. Alphonso Davies (Bayern Munich, 133,5 M) et Harry Kane (Tottenham, 118,7 M) complètent ce top 10.

On notera que outre Mohamed

Salah et Sadio Mané, six autres africains sont présents dans le top 100, à savoir Achraf Hakimi (79,0 M) Borussia Dortmund - Maroc; Nicolas Pépé (73,1 M), Arsenal FC; Victor Osimhen (64,3 M), LOSC Lille - Nigéria; Ousmane Sarr (62 M) Walford FC - Sénégal; Wilfred Ndidi (49,5 M), Leicester City - Nigéria; Thomas Partey (48,5 M), Atlético Madrid - Ghana.

Une assurance pour couvrir le report

Ses caisses sont pleines, mais le CIO aimerait bien réduire au maximum le surcoût occasionné par le report des Jeux de Tokyo 2020. Selon Associated Press, l'instance olympique a entamé des discussions avec des compagnies d'assurance pour couvrir une partie des dépenses supplémentaires.

Selon Pierre Ducrey, le directeur des opérations pour les Jeux olympiques, une "discussion ouverte" a débuté avec plusieurs groupes d'assurances afin "d'essayer de trouver le bon niveau d'indemnisation pour nous aider à supporter le coût d'une autre année d'attente".

Le CIO est couvert en cas d'annulation des Jeux, mais il n'est pas certain que sa police d'assurance fonctionne en cas de report d'une année en raison de la pandémie de coronavirus.

Toujours selon Pierre Ducrey, le problème numéro 1 concerne actuellement le village des athlètes, dont il n'est pas encore acquis que les organisateurs pourront disposer au moment des Jeux de Tokyo en 2021. "Nous allons devoir annoncer aux acheteurs qu'il leur faudra attendre une année de plus pour s'installer dans leur appartement, a expliqué Pierre Ducrey. Le changement est énorme. Il nécessite un certain nombre de compensations et de discussions."

Un emprunt pour deux FI sur trois

Selon Francesco Ricci Bitti, le président de l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF), pas moins des deux tiers des fédérations sportives internationales basées en Suisse ont profité de l'aide financière proposée le mois dernier par le gouvernement helvétique.

Le dirigeant italien l'a expliqué lors d'un entretien avec CNN Money. Le 13 mai dernier, le Conseil fédéral suisse a annoncé la mise en place d'un système de prêts remboursables, dont le montant et les modalités sont étudiés au cas par cas. La FIFA et l'UEFA ne sont pas concernées. Les prêts consentis sont garantis à parts égales par le CIO et les autorités fédérales et cantonales. Plus d'une cinquantaine d'instances sportives internationales ont actuellement leur siège en Suisse.

"Le problème est surtout la trésorerie, a expliqué Francesco Ricci Bitti. Les prêts gratuits peuvent permettre de le régler. Mais tout est une question de temps. Il faut espérer que la pandémie ne dure pas trop longtemps."

Toujours selon le président de l'ASOIF, les fédérations internationales des sports olympiques sont aujourd'hui nettement moins dépendantes des subventions du CIO qu'à l'époque des Jeux de Sydney en 2000.

Kevin Mayer s'impose dans son jardin

L'athlétisme virtuel réussit plutôt bien aux athlètes français. Après Renaud Lavillenie, vainqueur ex æquo (avec le Suédois Mondo Duplantis) du concours de saut à la perche à distance organisé le mois dernier à l'initiative de World Athletics, son compatriote Kevin Mayer s'est imposé dimanche 7 juin dans un triathlon d'un genre inédit.

Le recordman du monde du décathlon était confronté, depuis sa ville de Montpellier, à l'Allemand Niklas Kaul à Mayence, en Allemagne, et à l'Estonien Maicel Uibo à Clermont, aux États-Unis. Cette nouvelle version du "Garden Clash" a vu le Français s'imposer assez nettement, après avoir réussi 17 sauts à la perche à 4 m en 10 minutes, puis 28 lancers de poids au-dessus de la ligne des 12 m dans le même laps de temps (contre 22 pour Kaul et 20 pour Uibo).

Dans la dernière des trois épreuves, une série d'allers-retours en sprint sur 20 m à enchaîner en 5 minutes, Niklas Kaul a devancé ses deux rivaux (27 courses pour l'Allemand, 26 pour le Français et l'Estonien). Au final, Kevin Mayer a totalisé 71 points, contre 63 pour Niklas Kaul et 61 pour Maicel Uibo.

CAN A 24

Augustin Senghor : " La co-organisation est la meilleure formule "

La Coupe d'Afrique des nations à 24 gagnerait beaucoup si les pays hôtes acceptent de s'ouvrir à la co-organisation, a suggéré le président de la Fédération sénégalaise de football, Augustin Senghor, estimant que sur le continent, deux à trois pays ont des infrastructures pour abriter seul cette compétition.

"Avec cette CAN à 24, je pense que ce serait judicieux que la Confédération africaine de football (CAF) indique aux pays qui auront du mal à organiser de voir du côté de leur voisinage la possibilité de

faire une co-organisation", a expliqué Augustin Senghor par ailleurs membre du Comité exécutif de la CAF.

Invité de la plateforme de l'Association nationale de la presse sportive (ANPS), samedi, Augustin Senghor a rappelé au sujet de la CAN 2025, qu'elle a été attribuée à la Guinée.

"Aujourd'hui, c'est à la Guinée de dire oui ou non si elle est prête ou pas à une co-organisation", a relevé le président Senghor, indiquant avoir dit récemment que ce serait une excellente chose.

Cela d'autant plus que les auto-

rités sénégalaises sont engagées dans un processus de construction et de réhabilitation d'infrastructures qui permettra à moyen terme de disposer de cinq à six stades modernes, a expliqué le président Senghor.

"Si la Guinée accepte la co-organisation, ce sera une excellente chose et ce sera plus léger pour chacun des deux pays", a-t-il fait savoir, rappelant que "la Guinée avait fait acte de candidature pour une CAN à 16".

Une CAN à 24 est très compliquée à organiser, selon le président de la FSF. "Et si une grande

puissance comme les Etats Unis d'Amérique s'est associée au Mexique et au Canada pour abriter une Coupe du monde, pourquoi des pays voisins sur le continent ne peuvent pas s'associer pour une CAN à 24".

"Je suis sûr qu'une CAN avec deux pays voisins sera une belle fête et les deux pourraient bénéficier de belles infrastructures pour développer leur football au niveau national après la phase finale de la CAN", a indiqué le président Senghor qui est aussi vice-président de la Commission organisation de la CAN. (Source APS)

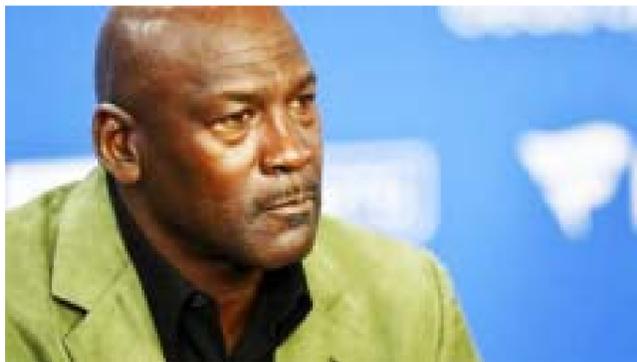
BASKETBALL

Michael Jordan offre 100 millions de dollars aux organisations de lutte contre les inégalités

La légende de la NBA Michael Jordan a annoncé qu'il allait faire un don de 100 millions de dollars à des organisations œuvrant pour l'égalité raciale et de la justice sociale, dans un contexte brûlant marqué par une vague de protestations aux États-Unis.

"Michael Jordan et Jordan Brand vont donner 100 millions de dollars sur les 10 prochaines années à des organisations vouées à s'assurer de l'égalité des races, de la justice sociale et d'un meilleur accès à l'éducation", indique le communiqué.

Cette promesse de don est certainement la plus grosse jamais faite par une personnalité du



monde du sport à l'endroit d'organisations caritatives à but non lucratif.

Elle témoigne de l'émotion vive suscitée par la mort de George Floyd, un Afro-Américain de 46 ans, lors de son arrestation à Min-

neapolis, qui a embrasé depuis dix jours le pays avec des manifestations virant aux affrontements.

"Black Lives Matter (la vie des Noirs compte). Ce n'est pas une affirmation controversée. Tant que ce racisme enraciné qui cause la

faillite des institutions de notre pays ne sera pas totalement éradiqué, nous continuerons de nous engager à protéger et à améliorer les vies des personnes noires", promet l'ancienne star des Chicago Bulls, sextuple champion NBA.

Très peu enclin au cours de sa carrière de joueur à prendre la parole pour protester contre les problèmes raciaux ou sociétaux aux États-Unis, un mutisme pour lequel il a souvent récolté des critiques, Jordan a exprimé sa colère la semaine passée après le décès de Floyd, se joignant au chœur des très nombreux sportifs à s'être indignés.

Lisibilité dans la passation des marchés et bonne gouvernance Un cabinet recherché pour l'audit exercices cumulés 2020, 2021 et 2022 du CERSA

Jean AFOLABI

Le gouvernement a reçu un financement de la Banque mondiale, partenaire financier du Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé, et envisage de voir clair dans sa gestion en procédant à des audits du centre. Un cabinet est ainsi recherché en vue de l'audit comptable, financier ainsi que l'audit de la passation des marchés du CERSA exercices cumulés 2020, 2021 et 2022.

Les services attendus du consultant comprennent : l'audit du projet ; la vérification des états certifiés des dépenses ; l'audit de la passation des marchés. Ils nécessiteront un effort estimé à 30 hommes/jour par exercices, soit 90

hommes/jours pour les trois (3) exercices. Les missions démarrent probablement au cours du mois de mars des années N+1.

Il est rappelé que le projet des Centres d'Excellence Africains (CEA), soutenu par la Banque mondiale en Afrique de l'Ouest et Centrale, a été élaboré pour répondre aux besoins sans cesse croissants de la qualité de la formation et de la recherche appliquée. Le CERSA travaille en partenariat avec des institutions académiques et des structures privées au niveau international, régional et national. A ce jour, vingt-deux (22) CEA sont soutenus et financés par la Banque mondiale. Ces centres couvrent trois principaux domaines (agriculture, santé, science-technologie-mathématique) et sont hébergés

par huit (8) pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Sénégal et Togo) et du Centre (Cameroun).

Le CERSA se révèle l'outil incontournable qui permettra la formation de techniciens, de cadres et experts dans les sciences animales, le renforcement de capacités des techniciens en matière de production avicole afin de développer et d'améliorer la filière dans les pays de la sous-région. La formation des techniciens/scientifiques/experts au CERSA débouche sur la professionnalisation de la filière avicole et sa durabilité. La consommation de produits à base de volailles dépendra moins de l'importation, et fournira au consommateur des produits de qualité irréprochable.

En réponse à une crise alimentaire qui pointe sur le continent

La BAD présente la réponse de la stratégie «Nourrir l'Afrique» au Covid-19

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), plus de 40 millions de personnes en Afrique de l'Ouest seront confrontées à des pénuries alimentaires dans les mois à venir.

La Banque africaine de développement (<http://www.afdb.org>) a dévoilé, hier jeudi 4 juin à son siège à Abidjan, la réponse de la stratégie «Nourrir l'Afrique» à l'impact de la pandémie du Covid-19 en matière de sécurité alimentaire. Cette réponse, appelée FAREC («Feed Africa Response to Covid-19»), vise à soutenir les gouvernements africains dans leurs efforts pour atténuer l'impact potentiel de la pandémie sur la sécurité alimentaire dans les pays membres régionaux de la Banque. Elle ouvre, selon un communiqué de la Bad, la voie à une intervention globale de la Banque pour renforcer la résilience, la durabilité et l'autosuffisance régionale des systèmes alimentaires africains et aider les agriculteurs à faire face aux perturbations de la chaîne de valeur agricole causées par la pandémie. «La réponse de la Banque en faveur du secteur agricole présente des mesures spécifiques visant à relever les défis auxquels sont confrontés les pays africains dans tous les aspects du secteur agricole. L'Afrique ne peut pas se permettre une crise alimentaire à la suite de la pandémie de Covid-19», a déclaré Jennifer Blanke, vice-présidente de la Banque pour l'Agriculture, le développement humain et social.

La réponse de la Banque recom-

mande des interventions immédiates, à court et à moyen terme, comme solutions pour aider le secteur agricole à faire face aux perturbations liées au coronavirus. Les solutions visent notamment le soutien à la distribution des denrées alimentaires pour les plus vulnérables, la stabilisation des prix alimentaires, l'optimisation de la chaîne de transformation des aliments, le renforcement des services de soutien à la vulgarisation et la mise à disposition d'intrants agricoles par le biais de subventions intelligentes.

La stratégie de la FAREC souligne également que ces solutions représentent des étapes clés pour faire avancer l'Afrique vers des systèmes alimentaires plus résistants et durables. Elle indique que la Banque accordera la priorité au soutien politique pour une meilleure circulation des intrants et des denrées alimentaires. Seront également soutenues la création de groupes de travail sur la sécurité alimentaire au niveau des pays ainsi que les organisations régionales pour le suivi des initiatives régionales.

Selon les rapports nationaux et les données recueillies auprès des pays membres régionaux, la volatilité des prix des denrées alimentaires de base s'est aggravée en raison de la pandémie de Covid-19. Cette vola-

tilité accroît l'incertitude et rend plus difficile la prise de décisions d'investissement appropriées par les acteurs du système alimentaire.

La Banque redoute la mise en danger des moyens de subsistance des populations et l'aggravation de l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), plus de 40 millions de personnes en Afrique de l'Ouest seront confrontées à des pénuries alimentaires dans les mois à venir. «Garantir la sécurité alimentaire des Africains, quelles que soient les circonstances, est au cœur de la stratégie de la Banque pour nourrir l'Afrique. Notre institution coordonnera ses efforts avec les différentes parties prenantes à travers le continent pour répondre efficacement aux besoins des pays membres régionaux», a déclaré Martin Fregene, directeur du département de l'agriculture et de l'agro-industrie au sein de la Banque.

La FAREC fait partie de la Facilité de réponse rapide dotée de 10 milliards de dollars américains, une initiative mise en place par la Banque africaine de développement pour aider ses pays membres régionaux à faire face aux impacts sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie de Covid-19.

Au Nigeria, après une suspension depuis mars

Les vols domestiques reprendront le 21 juin 2020

Les vols intérieurs au Nigeria, suspendus depuis mars dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, reprendront dans les aéroports du pays à partir du dimanche 21 juin 2020. Le ministre de l'Aviation, le sénateur Hadi Sirika, l'a fait savoir ce lundi 1er juin au cours du groupe de travail pré-

sidentiel sur la COVID-19. La reprise des vols sera purement fondée sur la mise en œuvre des protocoles approuvés pour une exploitation sûre des compagnies aériennes, a-t-il dit, cité par le portail francophone Newsaero.

Il a par ailleurs expliqué que la

période de trois semaines entre maintenant et la date de reprise devrait permettre aux opérateurs de se conformer à toutes les réglementations industrielles nécessaires. Les vols internationaux, quant à eux, restent suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Classement général 2019 / Etabli par l'Agence UMOA-Titres

Coris Bank en tête des Spécialistes en Valeurs du Trésor les plus actifs au Togo

Jean AFOLABI

Depuis l'instauration des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) sur le Marché des Titres Publics de la zone UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine –, un palmarès des SVT les plus actifs est dévoilé chaque année par l'Agence UMOA-Titres, qui aide les Trésors publics de l'Union au montage et à la cession des titres sur le marché financier régional. Pour l'année 2019, c'est Coris Bank qui a été classée en tête des Spécialistes en Valeurs du Trésor au Togo. Elle est suivie, dans l'ordre, de BOA (Bank of Africa), de Ecobank, de Orabank et de l'Union togolaise de banque (UTB). Cette évaluation de l'activité des SVT porte sur l'ensemble de leurs missions qui sont les suivantes : la participation aux adjudications, la présence sur le marché secondaire ainsi que la qualité de la relation des SVT avec les Trésors Nationaux.

Pour l'année 2019, les vingt-neuf (29) SVT de l'Union ont été évalués et classés en fonction des

émetteurs pour lesquels ils ont la qualité de SVT. Ces derniers sont au nombre de vingt-trois (23) banques et six (6) SGI. Ce classement s'est effectué sur la base d'une échelle de 100 points répartis comme suit : 50 points pour la participation aux adjudications, 35 points pour la présence sur le marché secondaire et 15 points pour la qualité de service.

Ainsi, l'évaluation a porté sur l'ensemble des missions des SVT, c'est à dire leur participation aux émissions, leur niveau de contribution sur le marché secondaire et enfin la qualité de leur collaboration avec les Trésors Nationaux. Chacun de ces trois indicateurs, évalués, revêt une importance particulière dans la perspective d'un **Marché régional des Titres Publics efficient**, pointe UMOA-Titres.

Il est rappelé que le marché régional des Titres Publics émis par adjudication fait intervenir plusieurs parties prenantes pour la mobilisation des ressources nécessaires au financement des États membres de la zone UEMOA. Ces parties prenantes sont constituées des émet-

teurs, des intermédiaires de marché, des investisseurs et des partenaires. Parmi ces intermédiaires de marché, certaines banques et Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ont le statut additionnel de Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). C'est à dire que ces établissements sont agréés par les Trésors Publics des États membres comme partenaires privilégiés mais non-exclusifs d'un ou de plusieurs États. Ces établissements ont des obligations particulières dans le cadre des opérations liées au Marché des Titres Publics, en contrepartie desquelles ils bénéficient de certains avantages exclusifs.

Aussi, conformément aux textes régissant l'activité des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), l'Agence UMOA-Titres a procédé, en collaboration avec les Trésors Nationaux, à une évaluation annuelle de leur performance. Une mesure qui s'inscrit dans le cadre de l'optimisation de tous les compartiments du Marché des Titres Publics.

Aux fins d'un appui soutenu au secteur sur le continent

L'engagement d'Ecobank et des institutions pour les PME face à la Covid-19

L'AUDA-NEPAD (l'Agence de Développement de l'Union Africaine) (www.nepad.org) et le Groupe Ecobank (www.ecobank.com) ont démarré leur collaboration pour renforcer la réponse africaine de soutien aux Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME). Des représentants de haut niveau de la Commission de l'Union Africaine, des banques régionales de développement, des institutions financières de développement, des organisations internationales et des banques commerciales du continent se sont réunis pour converger leurs efforts vers l'appui au segment MPME et la protection des moyens de subsistance de milliers d'Africains. Dans ce sens, un atelier virtuel organisé par McKinsey le 26 Mai 2020 a servi d'occasion pour les institutions nationales, régionales et continentales de réaffirmer leur engagement à travailler ensemble pour soutenir les MPME suite à l'irruption de la pandémie

du COVID-19.

Les MPME, d'après Ecobank, constituent une composante névralgique de l'économie africaine qui contribuent pour près de 85% des emplois du secteur privé. Les emplois vulnérables en Afrique se concentrent dans cinq (5) secteurs, notamment le commerce, l'agriculture, la fabrication, la construction et l'hôtellerie. En tout, 25 à 160 millions d'emplois en Afrique sont devenus vulnérables en raison de l'impact du COVID-19. Cette situation offre l'occasion de conjuguer les efforts pour accroître les ressources disponibles aux MPME sur le continent. Les leaders ont ainsi reconnu la nécessité de poursuivre les efforts actuels d'appui aux MPME et de consolider les ressources organisationnelles en vue d'apporter un appui à moyen et à long terme.

Les gouvernements ont promis en moyenne 20 milliards de dollar pour aider à la revitalisation des MPME. Cependant, l'accès aux

promesses actuelles sera probablement limité aux moyennes entreprises inscrites au registre du commerce en raison des critères instaurés par les gouvernements de même que l'appétence décroissante des banques commerciales à accorder des prêts aux petites entreprises. Les fonds d'appui alloués aux MPME sont insuffisants dans la plupart des pays, entraînant de profonds déficits de financement au sein des micros et petites entreprises non enregistrées. Au regard de cette évaluation du déficit de financement, seuls 6 pays sur 20 ont pris des engagements suffisants pour couvrir les coûts du personnel des MPME. Ce sont l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Tchad et le Cap-Vert. Cet état de chose vient démontrer le caractère vital des partenariats à l'exemple de l'initiative copilotée par le Groupe Ecobank et l'AUDA-NEPAD, souligne Ecobank dans un communiqué.

Au Bénin / Pour le mois d'avril 2020

La pandémie fait régresser l'indice du chiffre des affaires de 1,9%

La pandémie du nouveau coronavirus a impacté négativement l'indice du chiffre des affaires (ICA) du Bénin, qui s'est contracté de 1,9% au mois d'avril par rapport au mois précédent, révèle le bulletin de synthèse conjoncturelle du mois d'avril 2020 publié samedi 6 juin à Cotonou. Selon ce bulletin réalisé par la direction gé-

nérale des Affaires économiques du ministère béninois de l'Économie et des finances, cette baisse s'est principalement portée sur le commerce (-19,7%), les activités de fabrication (-11,2%) et les activités extractives (-40,5%), rapporte l'agence Chine nouvelle.

« Cette tendance baissière de l'activité s'expliquerait entre autres

par les effets négatifs de la pandémie de coronavirus sur l'économie béninoise », précise cette même source, qui souligne que l'environnement national est d'ailleurs marqué par une dégradation des principaux indicateurs conjoncturels, reflétant les effets négatifs du COVID-19 sur l'économie du pays.

Les salles de classe toujours fermées

Le chagrin des enseignants vacataires

Etonam Sossou

La date de la reprise des activités scolaires au Togo est toujours inconnue. S'il y a une catégorie d'enseignants dont le sort n'est certainement pas des plus enviables en ce moment, c'est bien celui des «vacataires» des lycées et collèges du public et surtout du privé. Pour eux, chaque jour qui passe en rajoute à

leur désespoir et à leurs angoisses.

Enseignants vacataires (EV). Pour eux, la fermeture des classes décidée par le gouvernement en mars 2020 pour cause de covid-19 les met dans une situation très inconfortable. Ils sont les victimes collatérales de la crise du COVID-19 dans le secteur de l'enseignement privé. Déjà en temps normal, de nom-

breux promoteurs privés d'établissements passent le plus clair de leur temps à jouer au chat et à la souris avec les salaires des vacataires. Là, ils profitent carrément de la crise sanitaire pour faire un black-out total sur la situation de leurs collaborateurs, arguant de «service non effectué», les livrant à eux-mêmes. Pour les vacataires, le quotidien reste compliqué ; ils ont du mal

à joindre les deux bouts et à prendre correctement en charge leurs familles.

Exploitation et misère

Etre enseignant vacataire, c'est être rémunéré à la tâche, donc en fonction du nombre d'heures de cours dispensés dans le mois. Le ministère de l'Education serait au fait de la situation des vacataires et aurait même décidé de la mise en place

d'un fond de soutien à leur profit. Mais pour l'instant, aucune nouvelle rassurante ne filtre. L'autre problème qui complique amplement la situation des vacataires, c'est l'ambiance chaotique qui règne dans le secteur marqué par des pratiques contestables. Des individus qui se font appeler abusivement professeurs alors qu'ils n'ont ni la qualité ni l'expérience, se livrent à de la concurrence déloyale.

Cupidés, ils portent des coups-bas aux autres enseignants en vendant leurs services à moindre coût. En effet, alors que le taux moyen horaire est fixé à 2500 FCFA, on assiste à des tarifs pouvant parfois descendre jusqu'à 1500 F CFA, voir, dans certains cas, à 750 F CFA. La stratégie pour ces derniers consiste à accepter de basses rémunérations, avec l'espoir de se rattraper par la suite, en multipliant à l'excès le nombre de dis-

ciplines et de cours à dispenser dans plusieurs établissements à la fois. Ou parfois, dans le même établissement. Tout ce qui intéresse ces gens-là, confie un vacataire, ce n'est pas l'enseignement, mais gagner de l'argent à tout prix, peu importe les conséquences sur le niveau des élèves. Avec un corps professoral livré à lui-même comme c'est le cas actuellement, il ne faut pas s'attendre à des résultats extraordinaires. Les résultats se font déjà sentir d'ailleurs depuis quelques années. En tout état de cause, ceux des enseignants vacataires que nous avons pu rencontrer, se disent impatients de reprendre le chemin des classes. Ils se disent pressés d'aller en découdre avec leurs directeurs afin de récupérer leur dû. Faute de quoi, préviennent-ils, ils trouveront les moyens adéquats pour bien se faire entendre.

En Afrique de l'Ouest,

Le diagnostic médical des enfants progresse

L'Afrique subsaharienne détient le record de la plus grande surmortalité infantile du globe. De nombreuses initiatives voient le jour pour améliorer le diagnostic des enfants malades et faciliter l'accès aux soins des plus jeunes.

En 2017, un million d'enfants et adolescents de 5 à 15 ans sont morts dans le monde, d'après une étude publiée en octobre par l'Institut national d'études démographiques (INED). Dans 55 % des cas, ces jeunes vivaient en Afrique subsaharienne. Une région dans laquelle un enfant de 5 ans a 18 fois plus de risques de mourir avant ses 15 ans que s'il vivait en Europe. « Aujourd'hui en France, mais aussi plus largement en Europe de l'Ouest, le taux de mortalité des 5-15 ans est tombé à 1 pour 1 000 », explique Bruno Masquelier, auteur de l'étude. Mais en Afrique subsaharienne, le risque qu'un enfant de 5 ans décède avant ses 15 ans est de 18 pour 1 000. « Les diarrhées, les infections respiratoires, la rougeole et la méningite sont responsables de 28 % des décès. Le paludisme et les autres maladies tropicales de 11 %. La tuberculose et le sida de 9 % », détaille l'expert. Soit des décès qui pourraient être évités, en luttant contre les vers parasitaires

intestinaux, en généralisant l'usage de moustiquaires imprégnées d'insecticide ou encore en renforçant les programmes de vaccination et de nutrition. Des mesures que les gouvernements et la société civile africaine mettent progressivement en pratique.

Depuis 2015 au Burkina Faso, les centres de santé s'équipent de tablettes pour améliorer le diagnostic médical des enfants. Près de 40% des centres en sont aujourd'hui pourvus, dans ce pays où près d'un enfant sur dix décède avant l'âge de 5 ans. Imaginée par le docteur Pierre Yameogo, la technologie Integrated e-Diagnostic Approach (le DA) aide les agents des structures de soins de santé primaires à améliorer les diagnostics et la prise en charge médicale des enfants. Disponible sous la forme d'un pack d'applications, le DA inclut également « des modules de coaching et de supervision qui améliorent la formation du personnel médical », explique Thierry Agagliate, cofondateur du projet. Au moins 2,2 millions d'enfants ont bénéficié d'une consultation avec l'aide de le DA depuis 2014. « Grâce à leDA, nous avons drastiquement réduit le nombre de diagnostics erronés. Les enfants bénéficient ainsi d'un meilleur traitement », a

déclaré le secrétaire général du ministère de la Santé du Burkina Faso, le Dr Robert Kargougou.

Détecter le paludisme chez les porteurs asymptomatiques

Au Cameroun, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le Johns Hopkins Malaria Research Institute et l'Université de Douala ont de leur côté mis au point un test salivaire permettant de détecter le virus du paludisme chez les patients ne présentant aucun symptôme. Une vingtaine de protéines liées à la maladie peuvent ainsi être décelées en seulement quelques minutes, « à partir d'une gouttelette de salive de seulement 10 microlitres », explique Isabelle Morlais, directrice de recherche à l'IRD. Une avancée prometteuse, car les personnes infectées constituent un réservoir de parasites pouvant contaminer d'autres personnes. En 2017, 403 000 décès sont survenus en Afrique à cause du paludisme, souligne Isabelle Morlais. Et plus de 70 % des décès concernent des enfants de moins de cinq ans. Le test développé par l'IRD et ses partenaires pourrait améliorer significativement le diagnostic précoce de la maladie, en parti-

En lien avec le coronavirus

L'UE et l'Anadeb lancent la sensibilisation à la Covid-19 dans 4 préfectures

L'opération de remise de kits d'hygiène et de vivres dans le cadre du projet de Sensibilisation et d'appui à la résilience des communautés à la base face au choc de la pandémie de Covid-19 a été lancée vendredi 05 juin 2020 à Vakpossito, dans la commune Agoè 3, par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), en collaboration avec la Délégation de l'Union européenne au Togo et la Coordination nationale de gestion de la riposte contre le Covid-19. Elle a été couplée d'une sensibilisation sur la prévention de la pandémie du Covid-19.

D'un coût total de 65.000.000



de francs Cfa financé par la Délégation de l'Union européenne au Togo, ce projet est initié au profit de 300 quartiers des villes du Grand Lomé, de Tchaoudjo et de Tône. Il vise à sensibiliser 80.000 personnes, à offrir 40 dispositifs

de lavage des mains, 20 tonnes de riz, 12 tonnes de maïs et 5.200 litres d'huile végétale à 2.600 personnes vulnérables ciblées, et 10.000 cache-nez à 5.000 personnes les plus démunies des dites villes.

À Lomé, précise l'Anadeb, 50.000 personnes au moins de 238 quartiers seront touchées par les sensibilisations ; 20 dispositifs de lavage des mains seront mis à la disposition des communes de Agoè 3, Golfe 5 et Golfe 6 ; 1.000 kits alimentaires de première nécessité et 5.000 cache-nez seront remis aux personnes les plus démunies

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°587 de LOTO KADOO du 21 Mars 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 588e tirage de LOTO KADOO.

Le vendredi précédent, LOME, et d'ANEHO ont enregistré des gagnants de gros lots. Ainsi, les opérateurs 50324, 60134 et 60022 basés à LOME, ont enregistré respectivement un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et un maxi gros lot de 6.000.000F CFA. A ANEHO, c'est un gros lot de 4.500.000F CFA qui a été recensé sur le point de vente 70423. Dans les autres villes du pays, ce sont surtout des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°598 de LOTO KADOO du 05 Juin 2020

Numéro de base

04 05 67 62 38

Numéros bonus

58 18

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°143 DE LOTO Sam du 21 Mars 2020

Le tirage N°144 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 28 mars 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, ce sont de nombreux lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés dans la ville du pays.

Toutefois, LOME, la Capitale a recensé deux lots de 1.000.000F CFA remportés sur les points de vente 30424 et 70123

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°154 de LOTO SAM du 06 Juin 2020

Numéro de base

01 11 16 89 63



Togocel **LEGEND⁺**

PETIT MAIS COSTAUD



À **8000** ^{FCFA} seulement

+800 FCFA de crédit de communication gratuite



Double SIM



Radio FM,
MP3 MP4



Slot microSD
jusqu'à 8Go

800 F CFA de communication offerte sur une SIM Togocel avec un téléphone Legend+ : 600 F CFA vers le réseau Togocel et 200 F CFA vers tous les réseaux (valide 1 jour).
Pack et téléphone en vente en agence Togocom dans la limite des stocks disponibles.